

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique

Compte rendu de la séance du 13 octobre 2020 à 17H au Grand T

Membres du conseil d'administration

Étaient présents :

Catherine Touchefeu, Jérôme Alemany, Bernard Gagnet, Patrick Girard, représentant le Département de Loire-Atlantique.

Michel Cocotier, représentant la Ville de Nantes

Catherine Le Moullec, Emmanuelle Bousquet, Erika Hess, personnalités qualifiées

Manon Albert, Fabrice Boscherel, représentant le personnel

Étaient représentés (pouvoir)

Vincent Danis, Karine Fouquet, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique

Laurence Garnier représentant la Région des Pays de la Loire

Soit 10 présents, 4 pouvoirs / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable **de l'EPCC**

Sophie Renard, Directrice générale adjointe Citoyenneté du Département de Loire-Atlantique

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département de Loire-Atlantique

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département de Loire-Atlantique

Mylène Lucas, direction de la culture de la Région des Pays de la Loire

Pascale Canivet, Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR

En préambule, Catherine Touchefeu souhaite la bienvenue à Emmanuelle Bousquet et Erika Hess qui rejoignent le CA pour un mandat de trois ans au titre de personnalités qualifiées désignées par les collectivités membres. Elles rejoignent dans le collège des personnalités qualifiées Catherine Le Moullec qui entame son second mandat.

1 Approbation du compte rendu des CA des 3 juin et 11 septembre 2020.

Les compte rendus des CA des 3 juin et 11 septembre 2020 sont approuvés **à l'unanimité des** membres présents et représentés.

2 Point sur la situation de rentrée dans un contexte de crise sanitaire.

Catherine Blondeau revient brièvement sur la première vague de la pandémie qui **s'était conclue** (après un confinement synonyme de nombreuses annulations de spectacles) par un début de reprise **d'activités artistiques avant l'été et surtout le choix de maintenir intégralement la saison 2020/21 telle qu'elle était prévue avant le confinement**, avec toutefois un report de la commercialisation (campagne d'abonnement) à la rentrée. **Nous caressions ainsi l'espoir de pouvoir accueillir les artistes et le public à la rentrée dans un climat apaisé. Un protocole d'accueil du public, respectueux des consignes et règles figurant dans le décret du 10 juillet a été mis en place dès la réouverture du théâtre le 24 août. La reprise de la pandémie et l'évolution de la réglementation (zones vertes/zones rouges, puis zone d'alerte, d'alerte renforcée et d'alerte maximale ont conduit à un renforcement des règles de distanciation dans la salle (perte d'environ 30% de la jauge utile) et au port du masque systématique pendant toute la durée de la présence sur site, y compris pour les spectateurs dans la salle, mais à l'exception des artistes en répétition ou en représentation. Les réactions des spectateurs face à cette pandémie ont été de deux ordres : Une certaine réticence à se projeter (perte de 40 % de nos abonnés par rapport à la saison précédente), mais une envie de venir au théâtre et un respect des procédures mises en place. L'incertitude est donc au rendez-vous en ce qui concerne la fréquentation**

des spectacles et donc les recettes de billetterie, dans un contexte global morose et changeant. La charge de travail des billettistes a été accentuée (placements à refaire, règles changeantes), générant **du stress et de l'inquiétude, d'autant plus que plusieurs membres de l'équipe ont été testés positifs**, entraînant des **adaptations de l'organisation pour faire face** à leurs absences ou à celle des « cas contacts ».

Michel Cocotier **interroge sur l'attitude des établissements** scolaires face à cette situation de pandémie.

Manon Albert répond que pour le moment, les réservations des groupes scolaires et les inscriptions en formation de leurs enseignants semblent peu affectées par ce contexte, **même si l'on constate une baisse des inscrits par classe**, sans doute du fait de parents inquiets.

Jérôme Alemany **exprime son soutien à l'équipe dans ce moment difficile** ou toute la société est touchée et où des règles strictes complexifient l'activité. Il salue les efforts d'adaptation qui permettent au Grand T de tenir.

3 **Débat d'orientation budgétaire**

Catherine Blondeau commente le rapport **d'orientation budgétaire**. :

A compter de mai 2021 le théâtre sera en travaux en **principe jusqu'à l'automne 2023**. Le Grand T devra donc pendant 2 saisons exister et maintenir le lien avec tous ses usagers sans le soutien du lieu historique de représentations de la rue du Général Buat.

Par ailleurs 2021 verra également le début des travaux de transformation de l'atelier (Printemps 2021-Automne 2022)

A compter de l'automne 21, l'activité continuera de se déployer normalement sur le territoire départemental, avec les salles partenaires du RIPLA, pour les tournées de spectacles, notamment ceux qui sont le support des dispositifs d'éducation artistique et culturelle Passerelles et T au Théâtre en Loire-Atlantique. A cette activité en réseau pourraient s'ajouter des projets s'inscrivant dans le cadre de la politique départementale des Projets Culturels de territoire, répartis sur le territoire en bonne entente avec MDLA dans le temps et l'espace.

L'activité métropolitaine s'organisera « hors les murs », avec une baisse assumée de l'offre de billets. En effet, l'enjeu essentiel de cette période hors les murs n'est pas pour Le Grand T d'exister quantitativement, au risque d'envahir ses partenaires nantais et d'épuiser ses équipes et ses ressources à tenter de maintenir des chiffres de fréquentation très hauts alors qu'il ne dispose plus de l'outil qui permet d'atteindre ces chiffres spectaculaires (100.000 billets par an). Il s'agit plutôt de maintenir une relation de qualité avec tous nos usagers (spectateurs, artistes, éducation nationale, champ social, associations et autres partenaires) tout en consacrant le temps qu'il faut à préparer notre installation dans le futur lieu, et au rapprochement avec Musique et Danse en Loire-Atlantique.

La stratégie que nous proposons d'adopter pour cette période hors les murs pourrait se construire autour des principes suivants :

- **Maintenir à l'identique l'activité de tournée sur le territoire départemental (tout public + EAC)**
- Imaginer un projet de territoire par saison en partenariat avec une Com Com en PCT
- Assumer une baisse de 50% au moins de la jauge offerte sur le territoire métropolitain pendant les 2 saisons hors les murs
- **Formuler des priorités dans le cadre de cette réduction d'activité : accompagner les artistes du territoire, maintenir le lien avec les enseignants et leurs élèves via l'EAC, maintenir le lien avec les acteurs du champ social via les jumelages, continuer à exister dans l'imagination des spectateurs, maintenir l'emploi de l'équipe permanente et des intermittents.**
- Pour l'EAC, maintenir le nombre d'établissements / classes partenaires, mais en réduisant l'offre en quantité (une venue au spectacle par an pendant la période plutôt que 2 ou 3)
- **Organiser l'offre en billetterie individuelle et groupes via des spectacles proposés en coréalisation dans les salles partenaires historiques (lieu unique, TU-Nantes, Soufflerie-Rezé), dans des salles spécialement sollicitées, sous des chapiteaux implantés dans les lieux historiques (Parc des Chantiers) ou sur de nouveaux sites, s'inscrire dans des grands projets partenariaux avec des institutions qui débordent la Métropole (ANO...)**
- **Inventer quelques projets dans l'espace public, inscrits dans un périmètre qui fasse sens pour la suite : les quartiers jumelés (Bottière et Port Boyer), les jardins de Nantes et de Loire-Atlantique, les sites patrimoniaux et les espaces naturels de Loire-Atlantique. Se donner un cadre quantitatif pour ces projets, articuler ces projets à toutes les dimensions de la médiation.**

- Profiter de la période Hors les Murs pour explorer des champs nouveaux ou déplacer notre centre : identifier des partenaires pour construire un projet européen autour des lieux en transition, poursuivre la coopération avec Ouagadougou, mettre en place un important plan de formation
- **Préparer l'entrée dans le futur lieu** avec MDLA, et notamment imaginer un événement rituel de célébration, en réponse à L'**Envol d'avril 21**

Les deux saisons hors les murs vont donc **s'écarter du cadre habituel, aussi bien dans l'esprit que sur le plan économique et budgétaire**. Cette **période d'expérimentations multiples débouchera, à terme, sur un nouveau projet pour le site transformé**. Ce futur projet (hors les murs et nouvel équipement) est en **cours de construction au sein de l'équipe du Grand T, articulé à de nombreux séminaires de travail**. Le nouveau projet de mandat de Catherine Blondeau (2022-24), qui aura été nourri de cette réflexion collective, sera présenté au CA en décembre 2020. **Il permettra d'actualiser les données économiques lors du vote d'une DM au printemps 21.**

Alain Anglaret aborde le volet économique et budgétaire en rappelant que les orientations se doivent de prendre en compte

- Un contexte de pandémie rendant incertaines les prévisions de fréquentation y compris du premier semestre 2021
- Un déménagement
- **Le début d'une activité hors les murs à compter de la rentrée 2021/22**

Le tout rendant incertaine le calcul des deux indicateurs que sont le coût du théâtre en ordre de marche et la **marge d'activité**

Le coût prévisionnel du fonctionnement 2021 tente de prendre en compte les réductions de charges du deuxième semestre 2021 pour un bâtiment mis **à l'arrêt**, ainsi que les coûts afférents aux aménagements et au déménagement des services regroupés en « village » autour des locaux du 68. Ces prévisions demandent à être affinées au fur et à mesure de **l'avancée de ces dossiers, notamment pour les postes**

- Abonnements et consommation de fluides (Electricité, eau, gaz, réseau de chaleur.)
- **Contrats de maintenance et opération d'entretien des bâtiments**
- Entretien des espaces verts
- Aménagements de locaux provisoires
- Déménagements des matériels et des équipes

En prenant en compte une projection de masse salariale stabilisée (45 postes), le coût de fonctionnement projeté devrait rester stable par rapport à 2020.

En matière de recettes, **l'hypothèse posée est un maintien des participations des collectivités membres et de l'Etat, permettant d'appuyer la construction de l'activité sur une marge artistique globalement stable si l'on inclut les financements publics correspondants à des commandes.**

Cette marge est très sollicitée pour le premier semestre d'activité 2021 (fin de la saison 2020/21) qui **marque la fin de l'occupation de la grande salle et se finit en beauté avec l'Envol**, manifestation festive pour conclure cette aventure. La programmation de ce premier semestre est riche, dense et ambitieuse. La saison 2021/22, première saison « hors les murs » est en cours de construction sur les bases présentées par Catherine Blondeau. Le détail du budget 2021 qui sera présenté au CA en décembre permettra de préciser toutes ces orientations.

Catherine Touchefeu ouvre le débat en insistant sur le fait que 2021 sera une année charnière, dans un contexte difficile, mais en remarquant que ces bouleversements constituent également une chance **puisque'ils permettent l'expérimentation.**

Patrick Girard, **sans être inquiet sur l'exercice budgétaire 2021**, interroge sur la stratégie budgétaire 2021-2023, **la baisse de l'activité annoncée se traduisant également par une baisse** sans doute significative des recettes propres.

Catherine Blondeau **lui répond que la baisse d'activité est également synonyme d'une baisse du besoin en marge d'activité, selon l'adage « plus on joue plus on perd »**. Le risque existe néanmoins compte tenu des partenariats **avec des salles disposant d'une jauge** plus petite que la grande salle actuelle, et **mettant en œuvre des politiques tarifaires** différentes. Ce risque est gérable. La construction de la programmation en tiendra compte.

Catherine Le Moullec salue **le maintien pendant les saisons hors les murs d'une activité EAC conséquente et estime que les contraintes particulières devraient permettre d'expérimenter et d'innover également dans ce domaine.**

Erika Hess remercie pour la présentation extrêmement claire tant par écrit que par oral et **s'interroge, à partir des données chiffrées figurant dans le rapport d'orientation, sur la baisse des apports en production pendant les saisons hors les murs. Elle estime qu'il convient de prendre garde à**

cet aspect de la politique du Grand T afin de ne pas fragiliser les équipes artistiques déjà bien impactées par la crise sanitaire.

Catherine Blondeau **la rassure en rappelant l'attachement du Grand T à ses missions de soutien aux compagnies régionales, en production, en diffusion et en construction via son atelier de décors.**

A ce sujet Jérôme Alemany **interroge sur le devenir des salariés de l'atelier pendant la phase de travaux.**

Catherine Blondeau lui répond que **le programme soumis à appel d'offre intégrait la nécessité d'une poursuite même partielle de l'activité pendant les travaux, afin de garantir du travail pour les 3 permanents de l'atelier, mais aussi pour les intermittents.** Le nombre de décors construit sera **probablement impacté à la baisse, mais l'activité ne sera pas stoppée, un partenariat avec l'atelier de Angers Nantes Opéra semble également possible pour éviter toute rupture de charge.**

D'une manière plus générale, le comité de direction est très attentif à l'impact des travaux sur la charge de travail de l'ensemble des salariés (permanents et intermittents) et s'attache à trouver des solutions pour que personne ne soit impacté de manière importante pendant les saisons hors les murs.

Le CA prend acte de la remise d'un rapport d'orientation budgétaire et de la tenue du débat d'orientation budgétaire à l'unanimité des membres présents et représentés. (D 2020-07)

4 Ordre du jour du CA du 8 décembre 2020

Compte tenu du contexte évoqué (**déménagement et travaux pendant 2 saisons jusqu'à l'automne 2023**), Catherine Touchefeu propose que le bilan 2019-21 et le nouveau projet 2022-2024 soient présentés au CA du 8 décembre par Catherine Blondeau. Le CA aurait ainsi la possibilité de débattre et décider avant le vote du budget 2021 qui constitue la première étape du hors les murs

Figurement donc à l'ordre du jour du CA du 8 décembre

- Bilan (2019-21) et projet (2022-24) de Catherine Blondeau
- Débat et décision du CA
- Vote du budget 2021

5 Questions diverses

5.1 Point sur l'activité de bar/restauration

Catherine Blondeau rappelle les difficultés rencontrées avec le concessionnaire, situation aggravée par la crise sanitaire ; et la décision prise en juillet de reprendre en gestion directe la gestion du bar et **du restaurant jusqu'en avril 2024, date de fermeture du théâtre pour travaux. C'est chose faite depuis la rentrée et pour le moment les choses se passent bien, même si le contexte général nous a conduit à abandonner l'idée d'une ouverture du restaurant à tous les publics le midi.** Afin de poursuivre nos expérimentations, le restaurant fonctionnera cependant en mode « cantine » pour les salariés du théâtre et les professionnels présents ces jours-là (Jeudi et vendredi). Le fonctionnement en gestion directe permettra de tirer des leçons utiles pour le futur.

5.2 Départ et succession d'Alain Anglaret

Alain Anglaret ayant annoncé son départ en retraite en septembre 2021, Catherine Blondeau présente la procédure mise en place pour le recrutement de la personne qui lui succédera. Elle souhaite pour ce recrutement se faire accompagner par La Belle Ouvrage, cabinet conseil avec lequel Le Grand T travaille depuis 10 ans, mais aussi associer le comité de direction dans le processus, afin **de préserver l'esprit et la façon très collective dont ce comité fonctionne aujourd'hui.**

Catherine Touchefeu précise que le recrutement fait partie des prérogatives de la directrice, mais se félicite de la méthode annoncée qui **montre bien que le fonctionnement de l'équipe est pensé dans une vision la plus collective possible**

6 Prochains RDV

Catherine Blondeau présente rapidement les prochains RDV artistiques en pointant plus particulièrement le festival Récréâtrales (30 novembre-11 décembre)

La séance est levée à 19h30

Le prochain CA aura lieu le 8 décembre 2020 à 17h